FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023/2024

VMA Sport

Tél. : 06 70 12 92 78
Mail @ : vmasport.83@gmail.com
Site : https://vmasport.sportsregions.fr

Vive la Marche Association Sport
Le Botticelli, 151 rue Le Corbusier
83130 LA GARDE

Dossier remis le : _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _

RENSEIGNEMENTS ADHÉRENT

Photo

Nom : _ Prénom : _

Date de naissance : _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ Adresse : _

_ _

Adresse mail (ÉCRIRE EN MAJUSCULES) : _

_ _

Tél. (adhérent) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Tél. (personne à prévenir) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ADHÉRENT MINEUR

Responsable légal (nom, prénom, tél.) :

_ _

UTILISATION DES DONNÉES / DROIT À L'IMAGE

Afin d'être informé rapidement (évènements particuliers, annulation de séance…),
souhaitez-vous rejoindre l'outil de communication groupé qu'utilise le club (application « WhatsApp ») ?

☐ NON ☐ OUI, sur ce numéro _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ / _ _ _

☐ ****AUTORISE***

☐ ****N'AUTORISE PAS***

L'adhérent, ou son représentant légal, (*AUTORISE / *N'AUTORISE PAS) VMA Sport, *à utiliser sur tout support de communication et de promotion du club, les images fixes ou audio-visuelles sur lesquelles il peut paraître.*

CERTIFICAT MÉDICAL

« De non contre indication de la pratique de la marche nordique » Date : _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ *(moins d'un an)*

RÈGLEMENT

ESPÈCES : _ _ _ _ _ _ _ _ €	BANQUE :	_ _			*DATES D'ENCAISSEMENTS*
REÇU N° : ☐	CHÈQUE N°	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	/	_ _ _ _ _ _ _ _ €	(_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _)
	CHÈQUE N°	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	/	_ _ _ _ _ _ _ _ €	(_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _)
	CHÈQUE N°	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	/	_ _ _ _ _ _ _ _ €	(_ _ _ _ / _ _ _ _ / _ _ _ _)

ASSURANCE

Le soussigné, ou son représentant légal déclare avoir :

- reçu et pris connaissance des informations minimales de garanties de base « indemnisation des dommages corporels » du contrat d'ASSURANCE MULTIRISQUE « Raqvam associations et collectivités » attaché à l'adhésion VMA Sport.
- reçu et pris connaissance de la notice individuelle « I.A. Sport + »auprès de la MAIF (cotisation complémentaire I.A Sport + saison 2023/2024 - Sports de catégorie 3 soit 15,28€).

Garantie complémentaire

☐ **OUI,** je souhaite souscrire une option complémentaire.
*Dans ce cas, remplir et transmettre à VMA Sport le bordereau de la notice individuelle de souscription « I.A. Sport + », et joindre votre **règlement de 15,28€ à l'ordre de VMA Sport**.*

☐ **NON,** je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.

CONDITIONS D'ADHÉSION

L'inscription au club vaut adhésion aux différents règlements et statuts de VMA Sport.
LES SIGNATAIRES DU PRÉSENT DOCUMENT (RECTO : « FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024 » / VERSO : « Notice individuelle I. A. Sport + » ACCEPTENT LES CONDITIONS D'ADHÉSION CI-DESSUS ÉNONCÉES.

Fournir à l'inscription :
Tous les documents demandés doivent être complètement renseignés et signés (tout dossier incomplet sera refusé).

- ☐ la fiche d'inscription 2023-2024 VMA Sport
- ☐ 1 photos d'identité *(collée sur le présent document)*
- ☐ 1 certificat médical *(moins d'un an)*
- ☐ cotisation annuelle 80€
- ☐ droits d'entrée 20€ *(uniquement 1ère saison)*

SIGNATURE ADHÉRENT

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL *(adhérent mineur)*

Notice individuelle « I. A. Sport + »
Saison sportive 2023/2024

- Avec I. A. Sport + MAIF, vous pouvez compter sur une assurance corporelle renforcée contre tous les accidents risquant de survenir à l'occasion de votre activité sportive : montants d'indemnisation conséquents, prestations d'assistance à domicile... Vous bénéficiez peut-être déjà d'un premier niveau de garantie, à titre personnel ou par l'intermédiaire de votre association sportive. Dans ce cas, I. A. Sport + MAIF vous offre l'opportunité de compléter efficacement votre protection.

  Vous trouverez dans cette notice tous les renseignements concernant le contenu de la garantie I. A. Sport +, ses tarifs et les modalités de souscription. Elle s'exerce dans le cadre des conditions générales du contrat multirisque Raqvam souscrit par l'association et se substitue à la garantie indemnisation des dommages corporels* éventuellement acquise au titre de celui-ci.

- I. A. Sport + vous couvre en cas d'accident corporel survenant à l'occasion des activités mises en place par la collectivité désignée ci-dessus. Les trajets aller et retour pour vous rendre au lieu de ces activités et en revenir sont également garantis. Elle est acquise dans le monde entier.

- La garantie est acquise à compter de la réception, par MAIF, de votre demande de souscription. Sauf demande particulière de l'association, elle est acquise jusqu'au 31 août 2024, date de fin de la saison sportive (et dans la limite de 12 mois maximum).

- Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport +, complétez le bordereau détachable et remettez-le au responsable de votre association, accompagné, le cas échéant, du règlement de la cotisation complémentaire correspondante (le recouvrement des cotisations s'effectuera auprès de l'association ; aucun règlement ne doit être adressé directement à MAIF).

** Cette garantie est facultative et vous pouvez y renoncer (voir encadré au verso du présent document).*

3421 IAS
05/2023

N° Sociétaire : 4184845 J

Bordereau à remettre au responsable de l'association

Je soussigné(e) (nom, prénom) _____

Date de naissance ..... Adresse .....

.....

atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport +.

Si vous êtes sociétaire MAIF à titre personnel, indiquez votre numéro de sociétaire : .....

Catégorie du sport pratiqué (cf. au verso) : ☐ cat. 1 ☐ cat. 2 ☒ cat. 3

☐ Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport + qui se substituera, en cas d'accident, aux garanties éventuellement acquises par le contrat souscrit par la collectivité désignée ci-dessus. J'ai bien noté que la garantie serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'au 31 août 2024 dans la limite de 12 mois maximum, sauf demande particulière de cette collectivité qui me sera confirmée lors de l'envoi de mon attestation.

☐ Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif.fr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables. Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions prévues aux articles L 113-8 et L 113-9 du Code des assurances.

Fait à ..... Le .....
Signature
(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

3421 IAS
05/2023